

Décision Générale colonial

Décision n° 293 du 22 mars 1948

n° 293

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 22 mars 1948
Numéro JO n° 3 du 31/03/1948	Date du numéro 31 mars 1948

TEXTE INTÉGRAL

Mme Fromentin, secrétaire sténo-dactylographe, 1er catégorie, en service aux travaux publics, est admise au salaire mensuel pour compter du 6 mars 1948.